

Directives générales pour l'évaluation des processus d'une campagne de distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII)

REMARQUE : Les présentes directives portent sur une campagne de distribution massive de MII, mais peuvent également être utilisées pour évaluer un programme de distribution continue de MII.

Introduction

Une évaluation de processus est une évaluation systématique de la conception, la mise en œuvre et les résultats d'une activité ou d'un programme complexe dans son entièreté ou aux étapes importantes, à des fins d'apprentissage ou de prise de décisions futures. Les évaluations des processus sont souvent réalisées à des étapes cruciales pour évaluer la mise en œuvre d'un programme ou d'un projet, dans le cas présent une campagne de distribution massive de moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII). Une telle évaluation est également nécessaire lorsque de nouvelles stratégies sont appliquées ou de nouveaux produits introduits. Une évaluation de processus nécessite la collecte de données quantitatives et qualitatives pour analyser dans quelle mesure la nouvelle stratégie ou le nouveau produit fonctionne, et est acceptable pour la population cible.

Objectifs de l'évaluation des processus d'une campagne de distribution massive de MII

Le programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) peut avoir plusieurs objectifs dans le cadre de l'évaluation des processus d'une campagne de distribution massive de MII, par exemple :

- Comprendre si la campagne se déroule conformément aux plans, et quels sont ses points forts et ses faiblesses ;
- Déterminer si la campagne est accessible et acceptable pour la population cible ;
- Vérifier si les nouvelles stratégies sont efficaces ou si les nouveaux produits sont acceptables ; et
- Évaluer quels aspects de la campagne fonctionnent bien, et lesquels fonctionnent moins bien.

L'objectif général de l'évaluation des processus d'une campagne de distribution massive de MII peut être de comprendre et documenter les étapes de planification et de mise en œuvre de la campagne, en particulier les différences entre les documents de macro-planification et micro-planification, ainsi que les activités de mise en œuvre, pour identifier les réussites, les défis et les enseignements à en tirer.

En parallèle, le processus de planification peut lui-même être évalué.

Pour s'assurer que l'évaluation se concentre sur des objectifs spécifiques, une série de questions doit être définie à l'étape de planification d'une campagne. Le PNLP et ses partenaires doivent alors faire en sorte que les activités de collecte de données soient précisément adaptées aux questions auxquelles l'évaluation doit répondre. Cela nécessite une planification rigoureuse pour collecter les données qui apporteront les réponses souhaitées.

Les objectifs spécifiques de toute évaluation des processus d'une campagne de distribution massive de MII doivent être déterminés et validés avec le PNLP et d'autres parties prenantes pour s'assurer qu'ils sont conformes aux meilleures pratiques à l'échelle mondiale et adaptés au contexte national (par exemple, les priorités identifiées au préalable ou envisagées pour la campagne à venir). Les enseignements tirés de l'évaluation peuvent être utilisés pour la prochaine campagne dans le pays, et peuvent aussi guider la planification dans d'autres pays où des stratégies semblables sont adoptées.

Selon sur quoi elle porte, l'évaluation des processus peut avoir lieu à n'importe quelle étape de la campagne.

Suivi des résultats d'une campagne de distribution massive de MII

Le suivi et l'évaluation sont des éléments importants du plan et de la stratégie d'une campagne de distribution massive de MII, et sont essentiels pour s'assurer qu'un processus est en place afin d'examiner régulièrement les objectifs qui ont été fixés et d'évaluer la progression vers leur réalisation.

Le suivi du déroulement d'une campagne est une évaluation de ses processus (comment les différentes activités sont réalisées par rapport à ce qui était prévu) et de ses résultats (si le processus permet d'obtenir les résultats souhaités et d'atteindre les objectifs). L'évaluation des processus peut consister en un suivi des ressources utilisées et des activités de la campagne pendant les trois étapes de son calendrier : 1) la préparation, 2) la campagne en tant que telle et 3) la période d'après campagne.

L'évaluation des processus peut inclure un examen des documents, ordres du jour et listes de participants ayant trait aux réunions, formations et séances d'orientation ; un examen des données et des rapports ; ou une observation directe de tous les éléments énumérés ci-après. Veuillez noter que cette liste est non-exhaustive et doit être examinée et adaptée par le PNLP ou ses partenaires au moment d'évaluer les processus, en vue de se calquer sur la stratégie de la campagne et ses principales activités.

Pour les évaluations préalables à une campagne, il est par exemple possible d'examiner le processus de planification et de développement, sur le plan quantitatif et qualitatif :

- Principaux documents de macro-planification de la campagne, comme le plan d'action de la campagne (notamment le plan de suivi et évaluation et le plan de changement social et de comportement), le plan d'action logistique, le plan d'évaluation et d'atténuation des risques, le calendrier et le budget ;
- Formations et ateliers de micro-planification, micro-plans finaux en matière de suivi et d'évaluation, de logistique, et de changement social et de comportement (ainsi que l'évaluation et l'atténuation des risques si ces activités sont décentralisées) ;
- Plans en matière d'achats, pour vérifier que tout l'approvisionnement est adéquatement planifié et comptabilisé en ce qui concerne les quantités et le calendrier, en particulier

s'agissant du transport et du stockage, ainsi que du transport de matériel nécessaire à la campagne vers les lieux de mise en œuvre dans le respect des délais ;

- Espaces de stockage prévus, grâce à une observation directe (y en a-t-il assez et sont-ils adaptés au vu des critères de sélection ?) ; et
- Pour les campagnes de distribution portant sur plusieurs types de MII, vérifier que les bons produits sont transmis aux bonnes populations cibles.

Pendant la campagne, il est possible de recourir, par exemple, à des visites de suivi en s'appuyant sur les listes de vérification, à des enquêtes de suivi rapides, à l'observation directe, à des entretiens avec des informateurs clés, à des discussions thématiques de groupe, ou encore à l'examen des programmes, rapports ou analyses de bases données, dans le but d'évaluer la qualité (et la quantité, le cas échéant) des éléments suivants :

- Séances de formation ;
- Activités de changement social et de comportement ;
- Réunions de sensibilisation et de coordination ;
- Activités de recensement des ménages, notamment avec l'examen quotidien des bases de données et des rapports reçus ;
- Activités de logistique, y compris concernant la comptabilisation pendant le stockage et le transport grâce à un examen des outils de suivi ;
- Activités de distribution des MII, notamment avec l'examen quotidien des bases de données et rapports reçus, ainsi que de la gestion des déchets et des MII restantes ;
- Pour les campagnes de distribution portant sur plusieurs types de MII, vérifier que les bons produits sont transmis aux bonnes populations cibles ;
- Activités de supervision ;
- Réunions quotidiennes de compte rendu ;
- Suivi, interne ou indépendant (soit en cours, soit en fin de processus, soit les deux) ; et
- Entretiens et discussions avec le personnel (existant ou recruté) au sujet de la campagne, de la gestion de sa mise en œuvre et de la question de savoir si les stratégies étaient adaptées au contexte opérationnel.

Les **évaluations post-distribution** peuvent comprendre les activités suivantes :

- Vérifier les données figurant dans les feuilles de pointage de la campagne, les fiches de stock des sites de distribution ou de prépositionnement, et les fiches de données de synthèse, y compris en vérifiant sur place la quantité de MII restantes aux emplacements de stockage par rapport aux quantités indiquées sur les fiches de stocks.
- Pour les campagnes de distribution portant sur plusieurs types de MII, vérifier que les bons produits ont été transmis aux bonnes populations cibles et que la logistique inversée a été gérée conformément aux procédures mises en place.
- Examiner et résumer les observations des rapports de supervision et de suivi, ainsi que les données, pour en tirer des enseignements.
- Observer le rapprochement des MII et la logistique inversée, et réaliser des contrôles ponctuels des données pour évaluer la comptabilisation.
- Observer la mise en œuvre des activités de changement social et de comportement post-distribution.
- Conduire des entretiens ou des discussions avec des informateurs ou des groupes clés au sujet du paludisme, de la campagne de distribution de MII et des moustiquaires reçues.
- Conduire des entretiens et discussions avec le personnel (existant ou recruté) au sujet de la campagne, de la gestion de sa mise en œuvre et de la question de savoir si les stratégies étaient adaptées au contexte opérationnel.

- Assurer un suivi de fin de processus au sujet de la distribution de MII en recueillant des données quantitatives et qualitatives auprès de membres des ménages concernés (perspective des ménages sur le déroulement du processus de recensement et de distribution des MII).
- Conduire des réunions d'analyse et de compte-rendu à tous les niveaux (national, régional, provincial, district)

Principales activités ciblées par l'évaluation des processus

L'évaluation des processus d'une campagne de distribution massive de MII peut cibler différentes étapes des activités, mais, en fonction des questions posées lors de la planification, les étapes les plus importantes sont :

- **La micro-planification**, où les décisions sont prises au sujet de l'application des stratégies macro-planifiées en fonction du contexte de chaque zone de mise en œuvre¹.
- **Le recensement des ménages**, qui est l'étape la plus importante pour faire en sorte que les ménages aient accès à des MII. En étant recensés, ils reçoivent un moyen d'identification qui pourra ensuite être échangé contre les moustiquaires (lorsque cette stratégie est choisie).
- **La distribution de MII**, qui est l'étape la plus importante pour faire en sorte que les ménages obtiennent leurs moustiquaires et comprennent comment les accrocher et les utiliser correctement, ainsi que pour le rapprochement des MII reçues, en vue de garantir leur bonne comptabilisation.
- **L'étape post-distribution**, en particulier si des produits nouveaux ou différents ont été introduits, si les données existantes montrent que les MII ne sont pas utilisées ou sont mal utilisées, ou si la campagne adopte une stratégie de distribution différente de celle des campagnes précédentes.

L'évaluation du processus de micro-planification

La micro-planification, qui est la première étape vers la mise en œuvre de la campagne, est une phase critique pour assurer une mise en œuvre de qualité. Pendant la micro-planification, le macro-plan et le budget sont révisés sous la forme d'un plan opérationnel qui correspond au contexte réel des zones de mise en œuvre.

Les micro-plans sont aussi les documents à partir desquels sont planifiées et mises en œuvre les activités au niveau infranational, comme la mise au point des plans en matière de formation ou de rémunération ; ces activités doivent donc être évaluées par rapport aux micro-plans et aux budgets finaux et validés.

L'examen des micro-plans doit être axé sur :

- Les zones géographiques identifiées par le PNLN comme étant prioritaires pour l'évaluation des processus. L'examen doit principalement porter sur ce qui a été inclus dans les micro-plans (principales informations au sujet des installations médicales, des villages et de la population desservie, de l'état des routes, des coûts de transport, des coûts liés au personnel, des effectifs de personnel nécessaires pour l'inscription des ménages et la distribution, des possibilités d'incinération ou d'enfouissement pour la gestion des déchets, etc.) et des plans de prépositionnement.

¹ Voir les lignes directrices de l'Alliance pour la prévention du paludisme. Lignes directrices pour la micro-planification: <https://allianceformalariaprevention.com/amp-tools/tools-resources/> ; et micro-planification dans le contexte du COVID-19 sous l'en-tête "Micro-planification": <https://allianceformalariaprevention.com/fr/qui-nous-sommes/lignes-directrices-et-declarations/>.

- Le programme et les outils utilisés pour la micro-planification, afin de s'assurer qu'ils sont exhaustifs (par exemple qu'ils incluent un modèle pour le changement social et de comportement) et axés sur la micro-planification, au lieu d'inclure des éléments pour toutes les étapes.
- Le processus de micro-planification et ses résultats.

L'examen des micro-plans permettra d'obtenir :

- Une base solide sur laquelle évaluer la mise en œuvre pour vérifier si elle correspond au contexte de la zone en question et obtenir des informations approfondies sur les aspects suivants :
 - À quel moment les micro-plans ont été mis au point et approuvés, et si la période prévue pour combler les lacunes identifiées était suffisante ;
 - Qui était responsable de mettre au point les micro-plans de logistique ou de changement social et de comportement, et quelle stratégie a été utilisée ;
 - Qui a participé à l'exercice de micro-planification, en particulier aux niveaux opérationnels ;
 - Comment le personnel des sous-districts participait et était consulté, et comment les informations fournies par celui-ci ont été prises en compte dans les micro-plans finaux ;
 - Quelle était la qualité de la formation centralisée pour les intervenants des ateliers ;
 - Si les ateliers étaient bien organisés et si un temps suffisant était prévu pour obtenir des produits de qualité (cartes géographiques, modèles de micro-planification, gestion des risques, etc.) ;
 - Les normes utilisées pour le positionnement, le transport et le budget à l'échelle de la micro-planification ;
 - Les défis, points forts et faiblesses de la micro-planification ;
 - S'il existe un écart significatif ou anormal entre la population comptabilisée lors de la macro-planification et de la micro-planification. Si tel est le cas, quelles décisions ont été prises pour vérifier les données démographiques reçues et pallier le manque de ressources pendant la mise en œuvre ;
 - Le calendrier (s'il était réaliste et si les délais ont été tenus) ; et
 - Comment les informations ont été validées.
- Une idée des changements qui ont pu être introduits après la micro-planification (par exemple, pour se tenir au budget disponible) et qui pourraient avoir un effet sur la qualité de la mise en œuvre.
- Une base solide pour les entretiens avec des informateurs clés au niveau des districts et des sous-districts.

L'évaluation des processus de recensement des ménages

Pour qu'une campagne de distribution de MII soit réussie, les ménages doivent être correctement recensés afin de recevoir le bon nombre de moustiquaires. Dans de nombreux cas, le ménage recevra un bon ou un autre moyen d'identification pendant le recensement, à échanger contre les moustiquaires lors de la distribution. Le recensement permet de s'assurer que les points de distribution disposent d'une quantité suffisante de moustiquaires prépositionnées en vue de la distribution, et que les ménages en reçoivent assez pour couvrir tous les membres (ou tous les couchages) en fonction des critères d'attribution adoptés à l'étape de macro-planification, ou, si les besoins sont supérieurs à la quantité de MII disponibles, après la micro-planification.

On ne peut trop insister sur l'importance du recensement des ménages : l'expérience montre que la principale raison pour laquelle certains ménages ne reçoivent pas de moustiquaire dans le cadre

d'une campagne de distribution est qu'ils n'ont pas été recensés ou n'ont pas reçu de bon à échanger contre une moustiquaire à un point de distribution².

La qualité du processus de recensement des ménages peut être évaluée grâce à :

- L'observation et l'évaluation des formations ;
- L'examen des synthèses des formulaires de recensement pour vérifier qu'ils sont exacts et que les chiffres sont plausibles (population totale, nombre de MII nécessaires, etc.) ;
- L'examen des micro-plans pour les comparer aux données de recensement (population totale, nombre de ménages, nombre de MII requis en fonction de ces deux sources d'information) ;
- La conduite d'activités de contrôle de la qualité pour identifier et combler les lacunes dans le travail des équipes de recensement ;
- L'examen de l'efficacité des activités de mobilisation sociale entourant le recensement des ménages, menées tant avant que pendant la période de recensement ;
- L'examen des rapports de supervision ou de suivi interne et externe ;
- La rencontre avec des superviseurs et des agents pour discuter des réussites et des défis (en vue de perfectionner les stratégies) ; ou
- Un suivi des ménages en cours ou en fin de processus pour déterminer le pourcentage de ménages ayant reçu le nombre de bons approprié pendant le recensement.

La mise en place de mécanismes solides de supervision et de suivi est cruciale pour permettre une surveillance en temps réel et améliorer la qualité du processus de recensement. Une enquête rapide sur le recensement des ménages fournit des données objectives en temps réel pouvant servir de base à la mise en place d'éventuelles mesures correctives avant d'établir et de valider les données de recensement. Cette approche vient compléter, plutôt que remplacer, les mesures solides de supervision et de suivi interne pendant le recensement.

Concernant le recensement des ménages, les éléments suivants peuvent notamment être examinés :

- Les critères d'identification et de sélection du personnel chargé du recensement des ménages et des superviseurs communautaires (respect des critères) ;
- La formation du personnel chargé du recensement des ménages et des superviseurs communautaires, ainsi que d'autres superviseurs (niveau de compétence des formateurs et participants, respect du programme, équilibre entre présentations et exercices pratiques, nombre de participants par session ou par facilitateur, etc.) ;
- L'efficacité et la portée des outils de changement social et de comportement, et des principaux messages concernant le recensement des ménages ;
- La qualité des documents liés au recensement des ménages, comme le guide de communication, les procédures opérationnelles normalisées, etc. ;
- La collecte de données, notamment les outils, le processus de vérification, le circuit, la rapidité de transmission des données, l'exhaustivité des données, les rapports manquants, etc. ;
- La supervision et le suivi, y compris le contrôle de la qualité du recensement des ménages, portant sur la couverture, la bonne répartition des MII et les activités de changement social et de comportement ; et
- La stratégie de rémunération du personnel de campagne chargés du recensement des ménages.

² Voir : Zegers de Beyl, C., Koenker, H., Acosta, A. *et al.* « Multi-country comparison of delivery strategies for mass campaigns to achieve universal coverage with insecticide-treated nets: what works best? ». *Malar J* **15**, 58 (2016). <https://doi.org/10.1186/s12936-016-1108-x>

L'évaluation du processus de distribution des MII

L'évaluation de la distribution des MII est importante pour s'assurer que le processus des points de distribution ou de la distribution en porte-à-porte se déroule comme prévu, que la population est mobilisée, soit pour se rendre aux bons points de distribution, soit pour attendre de recevoir les moustiquaires à domicile, et que la collecte de données ainsi que la comptabilisation des MII sont des priorités. Si la distribution est mal organisée, il est possible que seul un petit nombre de moustiquaires soit récupéré aux points de distribution, ou que de nombreux ménages ne bénéficient pas de la distribution en porte-à-porte, que ce soit en raison du manque d'informations, de la frustration liée au temps d'attente, du mauvais choix de dates et d'horaires pour la distribution, ou de la mauvaise planification des itinéraires. En outre, les moustiquaires étant stockées et gérées à des centaines de points de distribution ou de prépositionnement, le risque d'erreurs dans la comptabilisation des MII est élevé.

La qualité du processus de distribution, y compris les activités préparatoires, peut être évaluée grâce à :

- L'examen des micro-plans de transport pour vérifier qu'ils ont été mis à jour à partir des données du recensement des ménages ;
- L'observation et l'évaluation des formations ;
- La vérification, par des contrôles ponctuels sur des outils de suivi logistique, par exemple, du transport des MII aux points de distribution ou de prépositionnement ;
- L'observation de l'organisation et de la gestion des points de distribution (points d'entrée et de sortie distincts, démonstration d'accrochage des MII, etc.) ;
- L'examen des bons et des feuilles de pointage, notamment des synthèses quotidiennes, pour vérifier leur exactitude (par exemple, distribution du bon nombre de moustiquaires, ou dépassement éventuel du nombre maximum) ;
- La visite de ménages par les équipes de mobilisation et les superviseurs pour identifier ceux qui ne se sont pas rendus aux points de distribution ;
- L'évaluation de l'efficacité et de la portée des outils de changement social et de comportement, et des principaux messages concernant la distribution ;
- L'examen des rapports de supervision et de suivi ;
- La rencontre avec des superviseurs et des agents pour discuter des réussites et des défis (en vue de perfectionner les stratégies) ; et
- Le suivi de la distribution en cours ou en fin de processus.

Les éléments suivants peuvent notamment être examinés :

- Les critères d'identification et de sélection des responsables et du personnel chargés de la logistique à tous les niveaux (respect des critères) ;
- La formation des responsables et du personnel chargés de la logistique à tous les niveaux ;
- Les outils permettant la comptabilisation des MII (au sein des chaînes d'approvisionnement) et l'utilisation qui en est faite ;
- Les activités de sensibilisation et de changement social et de comportement visant à favoriser un taux élevé de collecte et d'utilisation des MII ;
- Le transport et le stockage des MII tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris vers les points de distribution et depuis ceux-ci, notamment en ce qui concerne le respect des délais ;
- Les critères d'identification et de sélection du personnel responsable de la distribution des MII et des superviseurs communautaires (respect des critères) ;
- La formation du personnel chargé de la distribution des MII, des superviseurs communautaires, ainsi que d'autres superviseurs (niveau de compétence des formateurs et

participants, respect du programme, équilibre entre présentation et exercices pratiques, nombre de participants par session ou par facilitateur, etc.) ;

- La collecte de données, notamment les outils, le processus de vérification, le circuit, la rapidité de transmission des données, l'exhaustivité des données, les rapports manquants, etc. ;
- La supervision et le suivi, y compris le contrôle de la qualité de la distribution des MII, portant sur la couverture, la bonne répartition des MII et les activités de changement social et de comportement ;
- Les résultats du suivi en fin de processus (si cela fait partie de la stratégie) ; ou
- La stratégie de rémunération du personnel de campagne chargés de la distribution des MII.

L'évaluation des processus post-distribution au niveau des ménages

Le ménage est la dernière étape du processus de distribution des MII, et il est donc important de comprendre les processus et résultats liés aux ménages et à leurs membres. Pour déterminer si les objectifs d'une campagne ont été atteints, l'évaluation doit répondre aux questions suivantes :

- Les ménages ont-ils reçu des MII ?
- Ont-ils reçu le bon nombre de moustiquaires par rapport au nombre de personnes dans chaque ménage ?
- Si ce n'est pas le cas, pourquoi ?

La qualité des messages en faveur du changement social et de comportement peut aussi être évaluée, en déterminant si les bons messages ont été transmis aux personnes appropriées au bon moment.

Méthodologie

L'évaluation des processus est en grande partie qualitative, et vise à identifier les forces et les faiblesses de différentes activités menées dans le cadre d'une campagne de distribution massive de MII, ainsi qu'à fournir des recommandations en vue d'activités futures. Ces évaluations incluent souvent des efforts déployés à l'échelle locale — en général au niveau des sous-districts — dans le but d'identifier les réussites à renforcer, les défis à relever et les recommandations pour améliorer la qualité des campagnes à l'avenir.

Les évaluations de processus sont en général externes, réalisées par des personnes indépendantes de la planification et de la mise en œuvre de la campagne. Cela leur permet d'avoir une vision objective de la qualité de la mise en œuvre dans les domaines visés par l'évaluation, par rapport aux descriptions fournies dans les documents de campagne validés (macro-plans, manuels de formation, formulaires de collecte de données, plan de changement social et de comportement, plan de suivi et d'évaluation, organisation de la chaîne d'approvisionnement logistique, etc.).

La méthodologie de l'évaluation des processus est essentiellement fondée sur :

innovante est d'utiliser un questionnaire en ligne à la place des entretiens avec des informateurs clés⁴.

Des discussions thématiques de groupe⁵ peuvent être organisées, dans la mesure du possible, pour intégrer des informations supplémentaires et des perspectives variées dans le processus d'évaluation.

L'évaluation des dernières étapes du processus (changement social et de comportement, recensement, distribution de MII aux ménages) est une composante importante de la chaîne qui constitue le processus. Il y a quatre possibilités de collecter des informations sur les ménages : pendant le recensement (en cours de processus), après celui-ci (fin de processus), et pendant et après la distribution.

En bref, les évaluations réalisées pendant le recensement ou la distribution (en cours de processus) permettent de découvrir les erreurs rapidement et de prendre des mesures correctives. Il y a deux méthodes générales pour évaluer le processus se terminant au niveau des ménages : l'échantillonnage probabiliste ou non probabiliste (de commodité) parmi les communautés ou villages et les ménages. Les méthodes d'entretien peuvent être quantitatives (questionnaire), qualitatives, ou les deux. Les entretiens quantitatifs (avec un questionnaire) sont les plus courants, mais les entretiens qualitatifs sont très utiles pour demander « pourquoi » et obtenir des indications sur les attitudes par rapport à l'intervention ainsi que ses effets. Les entretiens qualitatifs peuvent être particulièrement utiles si de nouveaux types de moustiquaires ou de nouvelles procédures sont introduits (par exemple la distribution en porte-à-porte dans des endroits où les campagnes précédentes avaient opté pour une distribution à des points fixes).

La sélection des ménages et des communautés peut se faire selon un échantillonnage probabiliste, non probabiliste (dirigé ou de commodité) ou une combinaison des deux. L'échantillonnage de commodité peut se faire en choisissant un échantillon de communautés uniquement dans des zones à risque, ou peut avoir pour but de limiter la charge de travail (choisir deux villages dans deux régions, par exemple). Les zones à risque sont les régions ou les populations chez qui les résultats de la distribution de MII ou l'utilisation des moustiquaires ont le plus de chances d'être insatisfaisants (communautés marginalisées ou difficiles d'accès). Le désavantage de l'échantillonnage de commodité⁶ est que les données obtenues ne sont pas représentatives à l'échelle du district, de la région ou du pays. Cette méthode d'échantillonnage peut néanmoins apporter des informations détaillées sur un sous-groupe de population en particulier.

La méthode d'échantillonnage probabiliste qui utilise le moins de ressources est probablement l'échantillonnage par lots pour l'assurance de qualité (LQAS) portant sur six communautés (entretiens avec dix ménages dans chacune d'entre elles)⁷. En général, le questionnaire pour les enquêtes LQAS est très court — par exemple, cinq à neuf questions au sujet du changement social et de comportement, du recensement et de la distribution.

⁴ Voir dans les documents "Ressources" un exemple de questionnaire adapté à partir de celui utilisé en 2020 au Mali. Notez que ce questionnaire est axé sur la distribution de MII dans le contexte du COVID-19.

⁵ Voir dans les documents "Ressources" des lignes directrices sur la conduite de discussions thématiques de groupe.

⁶ Échantillonnage de commodité: les sujets de l'échantillonnage sont sélectionnés parce qu'ils présentent des caractéristiques spécifiques connues par le gestionnaire, par exemple appartiennent à des populations difficiles d'accès.

⁷ *Assessing Vaccination Coverage Levels Using Clustered Lot Quality Assurance Sampling Field Manual* (2012).

http://polioeradication.org/wp-content/uploads/2016/09/Assessing-Vaccination-Coverage-Levels-Using-Clustered-LQAS_Apr2012_EN.pdf

Cinq à neuf questions suffisent à obtenir les principales données concernant les processus et les résultats des trois étapes importantes des distributions massives de MII : le changement social et de comportement, le recensement et la distribution. Voici l'exemple de deux questionnaires courts de LQAS, utilisés en Sierra Leone en 2019 et à Bangui (République centrafricaine) en 2017 :

Sierra Leone, 2019 :

- L'équipe de recensement a-t-elle rendu visite au ménage (oui ou non) ?
- Le nombre de personnes enregistré pour le ménage était-il exact (oui ou non) ?
- Le ménage a-t-il reçu un nombre de bons correspondant au nombre de personnes qui le composent (oui ou non) ?
- Le ménage a-t-il été correctement enregistré (oui ou non) ?
- Aviez-vous entendu parler du recensement en vue de la campagne de distribution de MII avant la visite rendue à votre ménage (oui ou non) ?
- Par quel canal de communication avez-vous reçu les informations au sujet du recensement des ménages (choisir une ou plusieurs options) ?

Bangui, 2017 :

- Est-il possible de poser des questions à un membre du ménage (oui ou non) ?
- Le ménage a-t-il reçu la visite d'une personne distribuant des moustiquaires au cours des deux derniers jours (oui ou non) ?
- Combien de personnes le ménage compte-t-il (nombre de personnes qui y dorment régulièrement) ?
- Combien de moustiquaires le ménage a-t-il reçues lors de la distribution ?
- Des messages ont-ils été transmis au ménage au sujet de la distribution de moustiquaires (oui ou non) ?
- Si oui, par quel moyen (radio, mobilisateurs sociaux, volontaires en porte-à-porte, autres) ?

D'autres questions peuvent être posées, du type « êtes-vous allé au point de distribution ? », « combien de moustiquaires ont été accrochées hier soir ? », « combien de personnes ont dormi sous des moustiquaires hier soir ? », etc.

Bien qu'il y ait de nombreuses possibilités, deux modèles de LQAS sont généralement utilisés :

1. LQAS en grappes portant sur six communautés et dix ménages par communauté
2. 19 ou 20 ménages dans une seule communauté ou localité

La LQAS en grappes présente des avantages pour un échantillonnage probabiliste sur des régions étendues (échelle nationale, infranationale, régionale, d'un district ou d'un sous-district). La sélection de 19 ou 20 ménages dans un seul endroit fonctionne également bien pour un échantillonnage de commodité permettant le suivi d'une zone à risque, particulièrement en cours de processus. Les ménages doivent tout de même être choisis au hasard au sein de la zone afin d'éviter les biais.

Les enquêtes LQAS peuvent proposer une réponse en trois niveaux (réussite/intermédiaire/échec) pour chaque question ou indicateur. Un statut « réussite », « intermédiaire » ou « échec » sera enregistré au niveau national, régional, provincial ou du district pour chaque indicateur en fonction du cadre de sélection. Des entretiens qualitatifs (y compris des discussions thématiques de groupe) peuvent être menés dans ces mêmes communautés ou villages, permettant ainsi une évaluation très complète de la dernière étape de recensement et de distribution.

Un autre avantage de la LQAS en grappes est que quatre lots ou plus, composés chacun de six communautés (soit environ 24 communautés au total) peuvent être combinés de façon à fournir des

estimations ponctuelles des indicateurs (par exemple, le pourcentage de ménages ayant reçu le bon nombre de MII pendant la distribution) avec des intervalles de confiance raisonnables.

Puisque les informations recueillies au niveau des ménages sont si essentielles pour une évaluation fiable, il est nécessaire d'adopter une méthode de collecte de données quantitatives et qualitatives pour l'échantillonnage des ménages (probabiliste, de commodité, dirigé, ou toutes ces méthodes). La collecte de données quantitatives et qualitatives grâce à la LQAS en grappes est une méthode efficace de collecte de données nécessitant peu d'efforts et de coûts.

Les étapes d'une évaluation des processus réussie

Une fois que le PNLP et les parties prenantes ont défini les aspects sur lesquels portera l'évaluation et les questions auxquelles elle devra répondre, les principales étapes à suivre pour réussir l'évaluation sont notamment les suivantes, mais peuvent en inclure d'autres (chaque contexte présentera des besoins différents) :

Étape A : Examen des documents de macro-planification validés avant la mise en œuvre de la campagne

Les documents de macro-planification doivent inclure les principaux documents relatifs à la campagne. Ces documents doivent décrire la stratégie d'ensemble de la campagne, les modalités de sa mise en œuvre, ainsi que les rôles et responsabilités des différents acteurs. Ils décriront les formations en cascade, les outils à utiliser à chaque niveau pour les différentes étapes des activités, et la manière dont ces activités seront supervisées et suivies. La seule base sur laquelle peut s'appuyer une évaluation des processus d'une campagne est celle sur laquelle a été réalisée la planification.

Une évaluation des processus visant à vérifier la cohérence entre la planification et la mise en œuvre nécessite un examen complet et détaillé de la macro-planification approuvée et validée. Les documents de macro-planification doivent consister en :

- ***Un plan d'action pour la campagne ou des directives de mise en œuvre*** : ce document décrit la stratégie globale de la campagne, indique les rôles et responsabilités des différents acteurs, et donne une vue d'ensemble des stratégies et activités dans les différents domaines techniques (changement social et de comportement, suivi et évaluation, logistique, etc.). Il fournit des renseignements sur les séances de formation et la collecte de données, ainsi que sur la supervision et le suivi.
- ***Un plan d'action logistique*** : ce document donne les détails de la chaîne d'approvisionnement et de sa gestion à partir du moment où les MII entrent dans le pays jusqu'à leur distribution, leur rapprochement et la logistique inversée. Ce plan d'action décrit les rôles et responsabilités à chaque niveau de la chaîne d'approvisionnement, ainsi que les outils et la formation qui seront nécessaires pour assurer une bonne comptabilisation des MII.
- ***Un plan d'action pour le changement social et de comportement*** : souvent, afin de montrer en quoi les activités de changement social et de comportement contribueront à la réalisation des objectifs globaux de la campagne, ces activités sont décrites dans le plan d'action de la campagne ou les directives de mise en œuvre. Lorsque cela n'est pas le cas, il est important d'examiner la planification relative à cette étape spécifique des activités évaluées, afin de pouvoir observer sa mise en œuvre réelle sur le terrain et les différentes approches adoptées. Lorsqu'un plan d'action distinct est établi concernant le changement social et de comportement, il doit décrire les stratégies, canaux de communication, activités et messages qui seront employés pour assurer un degré de participation élevé des ménages

ciblés à toutes les étapes de la campagne. Ce plan d'action doit décrire les rôles et responsabilités des différents partenaires, ainsi que les activités de formation, de supervision et de suivi prévus en vue d'une mise en œuvre de qualité.

- **Un plan de suivi et d'évaluation** : pour indiquer en quoi les activités de suivi et d'évaluation contribueront à la réalisation des objectifs globaux de la campagne, ces activités sont souvent couvertes dans le plan d'action de la campagne ou les directives de mise en œuvre. Lorsque cela n'est pas le cas, il est important d'examiner la planification relative à cette étape spécifique des activités évaluées, afin de pouvoir observer sa mise en œuvre réelle sur le terrain et les différentes approches adoptées.
- **Une planification de l'évaluation et l'atténuation des risques** : cet élément central inclus depuis peu dans les documents de macro-planification est de plus en plus important compte tenu des différents défis émergeant dans le cadre des campagnes de distribution massive de MII, en particulier lorsque plusieurs types de MII sont distribués. Certains pays n'auront pas adopté ce changement, mais les résultats des évaluations des processus indiqueront peut-être qu'il est nécessaire de l'introduire à l'avenir. Lorsqu'un plan d'évaluation et d'atténuation des risques a été établi, il est important d'examiner son contenu, notamment les catégories et les détails, ainsi que la fréquence des mises à jour à compter de l'étape de macro-planification, et le niveau auquel cette planification des risques est mise à jour (local, centralisé, etc.).
- **Un calendrier** : le calendrier est un document de planification essentiel qui doit être mis à disposition pour examen et évaluation des progrès par rapport aux cibles planifiées. Il sera important de regarder combien de fois le calendrier de la campagne aura été mis à jour pour tenir compte de retards dans la mise en œuvre d'activités cruciales. Lorsque les retards sont importants, il peut être nécessaire de se référer au plan d'action de la campagne ou aux directives de mise en œuvre pour vérifier les rôles et responsabilités au moment de compiler le rapport.
- **Un budget** : le budget est un facteur déterminant dans les stratégies qu'adoptent les pays. Il est important d'examiner le budget validé par rapport aux micro-plans, ainsi qu'à la mise en œuvre des activités.

Pendant l'examen des documents de macro-planification validés, les différents documents connexes à examiner doivent être consultés, y compris :

- Les plans relatifs aux achats et à la rémunération (par exemple pour s'assurer que les marchandises et équipements pour le stockage, le transport, la collecte de données et le changement social et de comportement notamment seront disponibles à temps, ; ou pour faire en sorte que le personnel soit rémunéré à temps et avec les bons montants, pour éviter tout retard dans les étapes suivantes des activités) ;
- Les manuels et documents de formation (par exemple les scénarios pour les jeux de rôle, les exercices pratiques, les programmes, etc.) afin de vérifier qu'ils sont conformes aux descriptions figurant dans les documents de macro-planification ;
- Les formulaires et autres documents liés à la collecte de données et aux synthèses, y compris les supports de travail qui ont pu être élaborés ;
- Les cahiers des charges et outils qui seront utilisés pour la supervision et le suivi (internes) ;
- Les outils de contrôle de la qualité ou d'évaluation, comme les protocoles pour le suivi indépendant du recensement des ménages ou pour le suivi de fin de processus de la distribution de MII ;
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs, y compris le ministère de la Santé, à tous les niveaux, pour s'assurer qu'ils sont bien respectés ; et

- Tout autre rapport relatif à la campagne, y compris les rapports (internes, externes, finaux) de campagnes précédentes, qui peuvent aborder des aspects n'ayant pas été résolus d'une campagne à l'autre.

Les résultats de l'examen des documents de macro-planification devraient permettre d'identifier les problèmes et de soulever les questions qui pourront ensuite être intégrées dans l'évaluation des processus au fil de la mise en œuvre.

Étape B : Déterminer la portée, l'ampleur et la méthodologie de l'évaluation des processus

Les décisions sur la portée, l'ampleur et les objectifs de l'évaluation doivent être prises avec le PNLP au début de l'élaboration des cahiers des charges pour l'évaluation. Une fois la portée, l'ampleur et les objectifs définis, la méthodologie peut être déterminée. Voir la section « Méthodologie » ci-dessus.

Il est important d'identifier les principaux aspects à examiner (par exemple le changement social et de comportement pendant la distribution des MII, y compris la sensibilisation des responsables locaux, la formation des équipes travaillant aux points de distribution, la mise en œuvre de l'éducation sanitaire aux points de distribution et les activités de suivi post-distribution), ainsi que les cibles géographiques qui seront visées (par exemple les zones urbaines, rurales ou isolées, les zones connues pour présenter des problèmes en matière d'accueil des campagnes sanitaires, etc.)

En fonction des décisions prises, la personne chargée de l'évaluation doit prendre en note les différents critères employés pour déterminer les domaines à évaluer et les inclure par la suite dans le rapport. La même chose s'applique aux questions qui doivent être examinées et aux groupes cibles (individus, ménages, groupes de discussion thématique) qui ont été déterminés. Souvent, les décisions relatives à la portée, l'ampleur et la méthodologie seront fondées sur les défis identifiés par le PNLP, mais elles peuvent aussi être prises en fonction d'autres critères (comme le fait d'éviter à la personne réalisant l'évaluation de se rendre dans certaines zones problématiques) ; il est donc important que le processus de sélection soit détaillé dans le rapport de l'évaluation des processus.

La portée, l'ampleur et la méthodologie seront aussi déterminées en fonction du budget disponible (par exemple, des discussions thématiques de groupe ne sont pas forcément possibles en cas de restrictions budgétaires, tandis que les entretiens de sortie avec les personnes travaillant aux points de distribution peuvent être réalisés sans frais). En fonction des décisions prises sur la portée, l'ampleur et la méthodologie de l'évaluation, il peut être nécessaire de prévoir des fonds pour recruter et former du personnel supplémentaire. Certaines activités peuvent être réalisées par une seule personne (examen de documents, entretiens avec des informateurs clés, etc.) tandis que d'autres (collecte de données qualitatives dans les ménages, LQAS) nécessitent davantage de personnel formé.

Étape C : Examen des micro-plans

La micro-planification doit être examinée, car, en principe, les macro-plans ont été adaptés aux réalités opérationnelles des zones où se déroulera la campagne.

Les macro-plans, pendant la période de micro-planification, ont été traduits en plans opérationnels et en budgets qui tiennent compte du contexte et de la réalité de chaque sous-district ciblé par la campagne. Les micro-plans sont aussi les documents à partir desquels sont planifiées et mises en œuvre les activités au niveau infranational ; ces activités doivent donc être évaluées par rapport aux plans opérationnels et budgets finaux et validés.

L'examen des micro-plans doit être axé sur les zones géographiques identifiées par le PNLN comme étant prioritaires pour l'évaluation des processus, et doit principalement porter sur ce qui a été inclus dans les micro-plans, le programme et les outils utilisés pour la micro-planification (afin de s'assurer que ces éléments sont complets et axés sur l'étape de micro-planification, au lieu d'inclure tous les détails de toutes les phases), le processus de micro-planification et les produits.

L'examen des micro-plans permettra d'obtenir :

- Une base solide sur laquelle évaluer la mise en œuvre pour vérifier si elle correspond au contexte de la zone évaluée ;
- Une idée des changements qui ont pu être introduits après la micro-planification et avant la validation des micro-plans (par exemple, pour respecter le budget disponible) qui pourraient avoir un effet sur la qualité de la mise en œuvre ;
- Une compréhension des changements apportés pendant la mise en œuvre qui ne sont pas conformes aux micro-plans (soit en raison de changements budgétaires, soit parce que les micro-plans n'étaient pas adaptés au contexte) ; et
- Une base solide pour les entretiens avec des informateurs clés au niveau du district et du sous-district.

Étape D : Examen et mise au point définitive des outils à utiliser pour l'évaluation des processus

L'examen des outils à utiliser pour l'évaluation des processus doit dépendre de sa portée, son ampleur et sa méthodologie, telles que déterminées avec le PNLN. Une évaluation de processus peut comprendre :

- Un outil d'observation directe ;
- Des outils pour la conduite d'entretiens avec des informateurs clés (niveau central, régional et du district) ;
- Un outil pour la conduite d'entretiens au sein des ménages ;
- Un outil pour la conduite d'entretiens de sortie avec des représentants de ménages aux points de distribution ;
- Un outil pour la conduite de discussions thématiques de groupe ; et
- Un outil pour la vérification de la qualité des données.

Chaque aspect nécessite des outils spécifiques qui doivent être élaborés et approuvés en collaboration avec le PNLN avant le lancement de l'évaluation des processus. Par exemple, dans certaines zones, de nouveaux types de moustiquaires peuvent être introduits, tandis que d'autres zones reçoivent les mêmes moustiquaires que lors des campagnes précédentes ; il peut alors être nécessaire d'ajouter des questions supplémentaires par rapport aux outils habituels.

Étape E : Mise en œuvre de l'évaluation des processus

La collecte de données pendant l'évaluation des processus dépend de la portée, l'ampleur et la méthodologie de l'évaluation, ainsi que des outils mis au point et du calendrier de travail sur le terrain.

Comme mentionné précédemment, les évaluations de processus sont généralement réalisées par des personnes externes à la campagne. Pour cette raison, il est important que la personne réalisant l'évaluation soit mise en relation avec un ou plusieurs membres de l'équipe de coordination de la campagne et d'autres parties prenantes. Il peut s'agir d'un responsable ou superviseur national, ou encore d'un représentant du comité ou mécanisme de coordination national. La collaboration entre la personne responsable de l'évaluation et un représentant national permettra une meilleure planification (y compris en ce qui concerne la disponibilité des personnes ciblées pour des entretiens), une meilleure connaissance du contexte local et une assistance linguistique, et sera

également un moyen de vérifier les informations figurant dans les documents de planification par rapport aux observations faites au cours de l'évaluation.

Des outils normalisés de collecte de données doivent être utilisés pour faire en sorte qu'une approche unique soit suivie pour sélectionner les personnes à interroger ou les participants aux discussions thématiques de groupe, pour l'observation ou pour la présentation de rapports, de manière à éviter les confusions pendant la période de compte-rendu.

Étape F : Faire des comptes-rendus immédiats pendant l'évaluation des processus

Les comptes-rendus sont un élément crucial de l'évaluation d'un processus lorsqu'ils sont présentés pendant la mise en œuvre des activités plutôt qu'après la distribution. Même si la personne réalisant l'évaluation n'a pas l'autorité nécessaire pour prendre des mesures correctives directement, elle peut, lors des réunions d'analyse quotidiennes auxquelles elle participe, fournir des informations essentielles à l'amélioration de la campagne, permettant ainsi aux superviseurs de la campagne de prendre des mesures correctives avec leurs équipes.

Les comptes-rendus doivent être fournis immédiatement dans les zones où l'évaluation des processus a lieu. Par exemple, si la personne chargée de l'évaluation remarque qu'aucun des points de distribution ne comporte d'espace consacré à l'éducation sanitaire, cette information doit être communiquée lors des réunions d'analyse quotidiennes. Même si cette personne n'est pas responsable de fournir des comptes-rendus aux équipes ou de prendre des mesures correctives, son rôle est d'informer les superviseurs des problèmes observés.

Étape G : Présentation du rapport de l'évaluation des processus

À la fin de l'évaluation des processus, la personne qui l'a réalisée rédige un rapport détaillant les réussites, les difficultés et les recommandations concernant les prochaines étapes ou les campagnes futures. Le rapport doit souligner les réussites autant que les difficultés — il est facile de critiquer, mais plus difficile de voir les aspects positifs. Il est important de mettre en avant tant le positif que le négatif pendant les évaluations des processus pour s'assurer que le PNLP comprenne non seulement ce qui n'a pas fonctionné, mais aussi les nombreux éléments qui se sont bien déroulés.

Le rapport d'évaluation doit contenir les éléments suivants :

- Un bref résumé de l'évaluation et du déroulement de la campagne ;
- Les objectifs et résultats de l'évaluation ;
- Les limites de l'évaluation (contraintes ou restrictions) ;
- L'approche méthodologique ;
- Une évaluation des ressources utilisées par la campagne ;
- Une évaluation des produits issus de la campagne ;
- Une évaluation du contexte de mise en œuvre de la campagne (points forts, faiblesses, menaces et possibilités) ;
- Les conclusions, recommandations et enseignements ; et
- Les annexes appropriées : plan de travail, questionnaires d'entretien et de discussions thématiques de groupe, analyses.

Voir dans les documents « Ressources » une vue d'ensemble du corps du rapport (modèle).

Les recommandations figurant dans le rapport doivent être présentées sous la forme d'un calendrier ou plan de travail pour permettre au PNLP et aux partenaires techniques, financiers et de mise en œuvre d'agir rapidement en amont de la prochaine campagne.

Adapter les questions aux distributions de MII multiples⁸

De nombreux pays prévoient ou mettent en œuvre des campagnes de distribution qui incluent plus d'un type de MII (différences techniques). Les différents moustiquaires peuvent être adaptées à des zones spécifiques du pays, en fonction du profil épidémiologique et entomologique de chaque zone. Lorsque cela est le cas, l'évaluation des processus doit évidemment en tenir compte. En particulier, il faut adapter l'observation et les questions à propos de :

- **La coordination** : vérifier si les plans de distribution continue et relatifs à la chaîne d'approvisionnement sont mis à jour en fonction des différents types de MII, y compris avec un plan de transition vers le nouveau type de moustiquaire.
- **L'achat de MII** : vérifier si les activités d'achat ont tenu compte de la différenciation des balles par type de MII, vérifier que les normes en matière d'assurance et de contrôle de la qualité ont été respectées, et s'assurer que les dates de livraison estimées pour chaque type de moustiquaire sont conformes au calendrier de la campagne.
- **La macro-planification et la micro-planification** : mettre l'accent sur l'évaluation et l'atténuation des risques (niveau national et du district) en lien avec la gestion logistique des différents types de moustiquaires, les rumeurs et fausses informations circulant au sujet des MII distribuées et des raisons pour lesquelles certaines personnes reçoivent tel type de MII, etc.
- **La logistique : transport, stockage et suivi**. Les questions suivantes peuvent par exemple être posées :
 - Les outils de compte-rendu sur les stocks et la distribution à tous les niveaux permettaient-ils d'identifier le type de MII ?
 - Les micro-plans de transport permettaient-ils d'éviter au maximum le mélange entre les types de MII ?
 - Les plans relatifs au stockage prévoyaient-ils des espaces supplémentaires là où des produits multiples seraient stockés ensemble, et ces mesures ont-elles été appliquées ?
 - Les documents de formation en matière de logistique ont-ils été mis à jour pour tenir compte des besoins d'une campagne portant sur plusieurs types de produits ?
 - Des procédures opérationnelles normalisées ont-elles été mises au point et signalées aux districts et aux établissements sanitaires pour la gestion des différents types de moustiquaires dans le cadre d'une distribution continue ?
 - La formation en matière de logistique recommandait-elle clairement d'éviter le chargement ou le déchargement simultanés de plusieurs types de MII ?
 - Comment les moustiquaires restantes en fin de campagne ont-elles été gérées, en particulier lors du transfert des stocks restants en vue d'une distribution continue ?
- **Changement social et de comportement** : il est important de savoir quelles informations, le cas échéant, ont été fournies aux ménages au sujet des différents types de MII. Des décisions auront été prises lors de la macro-planification sur la nécessité de communiquer ou non, dans le cadre des messages de changement social et de comportement, des informations au sujet des différents types de MII distribués et, si tel est le cas, sur les niveaux auxquels ces informations doivent être transmises. Si les ménages n'ont pas reçu d'informations au sujet du type de moustiquaire qu'ils ont reçu, cette question ne doit pas

⁸ Voir également les lignes directrices de l'Alliance pour la prévention du paludisme: *Recommandations relatives à la planification et la mise en oeuvre de campagnes de distribution de MII multiples*.
https://allianceformalariaprevention.com/wp-content/uploads/2020/09/IFRC_Multi_product_campaign_recommendations_FR_20191114.pdf

être posée au moment de l'évaluation des processus. Les questions doivent s'aligner sur les messages effectivement transmis. Vérifier les points suivants :

- A-t-il été décidé de communiquer au sujet des différences entre les types de MII et, si oui, le personnel responsable du changement social et de comportement a-t-il bien communiqué à ce sujet ?
- Les plans infranationaux en matière de changement social et de comportement ont-ils été modifiés conformément aux décisions prises concernant les messages et canaux de communication ?
- Un plan de lutte contre les rumeurs a-t-il été élaboré pendant la macro-planification pour faire face aux sources et au contenu potentiels des rumeurs ?
- Lors des réunions de sensibilisation des responsables politiques, personnes influentes et principaux partenaires au niveau national, des informations ont-elles été présentées au sujet des différents types de MII qui seraient distribués et des raisons de ces choix (voir ci-dessus) ?
- A-t-il été décidé de présenter des informations sur les différents types de MII dans le cadre des réunions de sensibilisation à un niveau inférieur avec ces mêmes groupes cibles ?
- Des activités de changement social et de comportement ont-elles été menées pour insister sur l'importance d'utiliser toutes les moustiquaires disponibles, y compris celles reçues avant la campagne (lors d'une campagne précédente ou dans le cadre de la distribution continue), pour couvrir tous les membres du ménage ? Par ailleurs, des activités de changement social et de comportement ont-elles été menées pour encourager les ménages à utiliser en priorité les nouvelles MII et à conserver les MII préexistantes pour les utiliser à une date ultérieure ?
- **Supervision, suivi et évaluation** : ces activités se déroulent de la même manière que lors d'une campagne classique, mais il faut s'assurer, en cas d'évaluation d'après campagne, d'inclure des questions qualitatives sur les attitudes et comportements pour déterminer s'il y a des différences d'utilisation entre les zones, en ce qui concerne les types de MII ou les différences de perceptions relatives à l'efficacité des moustiquaires distribuées. Il est probable que ce type de campagne suscite l'intérêt accru des ministères de la Santé, des partenaires, des donateurs et des fabricants. Des ressources supplémentaires pourraient devenir disponibles pour l'évaluation des processus et des résultats.
- **Présentation de rapports** : faire en sorte que le rapport relatif à la campagne comporte un récapitulatif par district du nombre de MII de chaque type qui ont été distribués.

L'évaluation qualitative doit être renforcée au niveau local, en particulier à l'échelle des communautés, des villages et des ménages. Lorsque de nouveaux produits sont distribués, il est très important de recueillir des informations qualitatives au niveau des communautés, villages et ménages à propos de ces nouveaux types de moustiquaires. Les méthodes qualitatives sont bien adaptées à l'exploration de nouveaux sujets et permettent de comprendre « pourquoi ».

Une liste de questions pour les entretiens individuels et les discussions thématiques de groupe, ainsi que des lignes directrices sur la conduite de telles activités, se trouvent dans les documents « Ressources ».

Ressources

- Exemple de questionnaire en ligne : collecte de données pour l'évaluation des processus d'une campagne de distribution massive de MII dans le contexte du COVID-19
- Modèle de rapport d'évaluation des processus

- Lignes directrices sur la conduite d'entretiens avec des informateurs clés
- Lignes directrices sur la conduite de discussions thématiques de groupe